Cinquante-septième année. - N ° 209 A Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1428

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Ventes et cessions

434 026 480 RCS Bobigny.
CIKLEA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 48000.00 EUR.
Adresse : 2, Rue Saint-Just, 93130 Noisy-le-Sec.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : CIKLEA Forme : SAS Adresse du siège : 2 Rue Saint-Just 93130 Noisy-le-Sec Capital : 48 000 € Numéro unique d'identification : 434 026 480 Lieu d'immatriculation : BOBIGNY Société absorbée : SAXOU AUDIT GESTION EXPERTISE COMPTABLE Forme : SAS Adresse du siège : 80 route de Bondy Capital : 97 567,37 € Numéro unique d'identification : 380 719 377 Lieu d'immatriculation : BOBIGNY Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 665 860 € Passif : 581 879 € Rapport d'échange des droits sociaux : néant Montant prévu de la prime de fusion : néant Date du projet commun de fusion : 16/10/2023 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: 16/10/2023 BOBIGNY pour l'absorbée, 24/10/2023 BOBIGNY pour l'absorbante. Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.